

Marouette poussin, *Porzana parva* (Scopoli, 1769)

Classification (Ordre, Famille) : Gruiformes, Rallidés

Description de l'espèce

Rallidé furtif, de petite taille, plus petit qu'un Etourneau sansonnet (*Sturnus vulgaris*). La Marouette poussin présente un dessus brun, maculé de noir et ponctué de petites taches blanches. Le dessous est bleu gris chez le mâle, brun pâle chez la femelle. L'arrière des flancs est ponctué de blanc chez le mâle (mais guère visible sur le terrain). Les deux sexes ont les sous-caudales barrées de noir et de blanc. Les pattes sont vert-jaune, le bec jaune avec une petite tache rouge à la base.

Le jeune est plus brun encore que la femelle, tandis que les flancs sont barrés de blanc et de beige (pas de tache rouge au bec).

La mue postnuptiale est complète et touche les rémyges de façon simultanée, empêchant alors l'oiseau de voler. La mue débute par les plumes du corps et s'arrête au moment où démarre celle des plumes de vol (en général en juillet-août). Elle reprend ensuite, mais s'interrompt souvent lors de la migration d'automne, s'achevant sur les quartiers d'hiver africains. Cependant certains oiseaux peuvent avoir achevé leur mue complète en octobre. En janvier, la mue est terminée. La mue pré-nuptiale est incomplète et son déroulement est mal connu. La mue postjuvénile enfin est le plus souvent partielle. Elle débute en septembre, pour s'achever au cours de l'hiver. Cependant la plupart des jeunes gardent leurs plumes de vol de première génération jusqu'à leur second été [bg7].

L'oiseau se fait entendre de nuit et son chant est typique, descendant et s'accéléralant à la fin, se finissant en trille (JCR, CD2/pl.16). Il n'est produit que la nuit, pendant une courte période du printemps (mai et juin en général).

Longueur totale du corps : 18 à 20 cm. Poids : entre 36 et 72 g.

Difficultés d'identification (similitudes)

L'identification du genre *Porzana* n'est pas toujours facile, d'autant que les espèces se montrent peu et sont discrètes. La Marouette ponctuée *P. porzana*, plus grosse ne présente pas trop de risques de confusion. En revanche, la Marouette de Baillon *P. pusilla* est très proche de la Marouette poussin. Chez cette espèce, les deux sexes sont semblables. Elle se distingue par un dos plus moucheté encore de points blancs, l'arrière des flancs barré de blanc (gris) et de noirâtre, ainsi que l'absence de tache rouge à la base du bec. Cependant, les courtes ailes qui ne dépassent pas la queue restent un des meilleurs critères. Chez la Marouette poussin, les ailes dépassent (au pire égalisent) la queue.

Répartition géographique

La Marouette poussin a une répartition assez fragmentée. En Europe de l'Ouest où elle est rare, elle niche sporadiquement en Suisse, en Italie et en Allemagne. A l'est, elle est plus fréquente, notamment en Autriche, en Hongrie, en Roumanie, ainsi qu'en Ukraine ; elle niche également en Russie. Ailleurs, on la trouve également jusqu'en Asie centrale, atteignant la frange nord-occidentale de la Chine, mais sa répartition précise reste mal connue [bg13].

L'espèce hiverne principalement sur le pourtour du bassin méditerranéen, puis de l'Afrique de l'Ouest (notamment Sénégal, Gambie, Nigeria) et à l'est de ce continent jusqu'en Ouganda et au Kenya. Elle hiverne également en péninsule Arabique, à l'est jusqu'au Pakistan et dans le nord-ouest de l'Inde [bg13].

En France c'est un nicheur très rare. Des mâles chanteurs sont entendus presque annuellement, dans l'est du pays, notamment en Lorraine, mais également en Alsace ou en Franche-Comté, parfois ailleurs (Cher en 1993, Bouches-du-Rhône en 1995 [bg19]). En migration, on l'observe surtout dans la moitié est de la France, et singulièrement au printemps, le plus souvent à l'unité. Elle est en revanche rare à l'automne, ce qui traduit peut-être une migration postnuptiale plus orientale.

Il existe quelques mentions hivernales en France, toutes assez anciennes.

Biologie

Ecologie

La Marouette poussin fréquente, en période de reproduction, la végétation palustre dense des milieux humides : marais, tourbières, lacs, étangs, bords de rivières également. Elle apprécie la présence de massettes *Typha* sp., phragmites *Phragmites communis*, de même que les laïches *Carex* sp. ou les scirpes *Scirpus* sp., souvent en peuplement homogène. Elle ne dédaigne pas les milieux où l'eau est assez profonde, pourvu qu'elle puisse se déplacer sur la végétation flottante.

En migration, elle est plus éclectique et, bien qu'elle reste toujours en bordure de la végétation aquatique, on peut l'observer sur des prairies humides, des mares temporaires, des rizières, voire sur des milieux artificiels comme des réservoirs ou des sablières.

Comportements

En France, au printemps, le passage culmine de fin mars à début mai. A l'automne, elle passe surtout de mi-août à mi septembre

Particulièrement discrète et furtive, la marouette poussin reste le plus souvent au cœur de la végétation profonde. On l'observe plus fréquemment en période migratoire (surtout au printemps), lorsque les oiseaux en halte s'arrêtent pour se nourrir. Elle arpente alors la lisière des roselières, se réfugiant à l'intérieur de celles-ci à la moindre alerte.

Au printemps (mai, juin, parfois juillet), elle fait entendre son chant particulier. C'est en général le seul contact possible avec l'espèce à cette période de l'année.

Reproduction et dynamique des populations

En Europe, l'espèce revient sur ses lieux de reproduction, au cours du mois de mai, les femelles après les mâles. Ces derniers chantent de nuit dès leur arrivée.

Le couple, monogame, semble uni le temps de la période de reproduction.

Le nid est bâti dans la végétation aquatique dense, jamais loin de l'eau ; il se situe souvent sur un support constitué de matériaux végétaux. Il est probable que les deux sexes participent à sa construction. C'est une simple coupe faite de débris végétaux.

Les œufs, de couleur beige jaunâtre marquée de points brunâtres, sont pondus au nombre de sept à neuf. Les deux adultes se relaient pour l'incubation. Celle-ci dure en moyenne 22 jours. Une seconde ponte est assez fréquente, de même qu'une ponte de remplacement en cas de perte de la première. Les jeunes sont nidifuges et sont nourris par les deux parents pendant les premiers jours de leur vie. L'envol a lieu vers 45 ou 50 jours, mais les jeunes sont indépendants avant.

La maturité sexuelle est atteinte au bout d'un an. Le succès de reproduction est inconnu [bg7].

Régime alimentaire

Cette marouette se nourrit essentiellement de petits invertébrés et de graines de plantes. La partie carnée de son régime alimentaire est composée de petites mouches, d'hydrophilidés, de larves de diptères, d'hémiptères et de névroptères. Les vers et les escargots ne sont pas négligés. Les graines de la végétation aquatique sont également consommées, peut-être dans une moindre mesure que les animalcules.

Habitats de l'Annexe I de la Directive Habitats susceptibles d'être concernés

3160 - Lacs et mares dystrophes naturels (Cor. 22.14)

3170*- Mares temporaires méditerranéennes (Cor. 22.34)

3250 - Rivières permanentes méditerranéennes à *Glaucium flavum* (Cor. 24.225)

3270 - Rivières avec berges vaseuses avec végétation du *Chenopodium rubri* p.p. et du *Bidention* p.p. (Cor. 24.52)

3280 - Rivières permanentes méditerranéennes du *Paspalo-Agrostidion* avec rideaux boisés riverains à *Salix* et *Populus alba* (Cor. 24.53)

6410 - Prairies à *Molinia* sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (*Molinion caeruleae*) (Cor. 37.31)

6420 - Prairies humides méditerranéennes à grandes herbes du *Molinio-Holoschoenion* (Cor. 37.4).

6440 - Prairies alluviales inondables du *Cnidion dubii* (Cor. 37.23).

Statut juridique de l'espèce

Espèce protégée (article 1 et 5 de l'arrêté modifié du 17/04/81), inscrite à l'Annexe I de la Directive Oiseaux, aux Annexes II des Conventions de Berne et de Bonn et listée en catégorie B2c de l'AEWA (populations Europe/Afrique).

Présence de l'espèce dans les espaces protégés

Espèce migratrice rare, et nicheuse très ponctuelle, la Marouette poussin ne fréquente pas un grand nombre de sites protégés. De plus, en migration, elle s'arrête souvent dans des milieux de taille réduite, parfois temporaires.

Certains sites où l'espèce a été notée en période de reproduction sont désignés en ZPS. C'est le cas de l'étang de La Chaussée, de l'étang du Lindre, en Lorraine, ou encore le bassin du Dugeon en Franche-Comté.

En période de migration pré-nuptiale, les sites suivants sont désormais connus en France pour accueillir très régulièrement la Marouette poussin en escale : la réserve naturelle de l'étang de Biguglia en Corse (mais pas les marais de Macinaggio au nord...), la basse vallée du Var, dans les Alpes-Maritimes, l'étang de Leucate dans l'Aude (toutes deux partiellement en Réserves de chasse), ou la Camargue (partiellement en Réserve naturelle et en ZPS).

Etat des populations et tendances d'évolution des effectifs

Le statut de conservation est favorable en Europe, avec cependant des déclinés avérés entre 1990 et 2000 en Allemagne, en Slovaquie, en Ukraine et en Turquie. Elle est stable dans l'Union européenne [bg3].

La population européenne est difficile à estimer numériquement. Selon BIRDLIFE INTERNATIONAL [bg2], elle se situe entre 61 000 et 140 000 couples. Une certaine incertitude entache l'estimation des effectifs, provenant notamment de la difficulté de mesurer la population Russe, qui serait comprise entre 10 000 et 50 000 couples. Ailleurs en Europe, les bastions de l'espèce semblent se situer en Autriche (12 000 à 22 000 couples), en Roumanie (5 000 à 8 000 couples), en Hongrie (3 000 à 5 000 couples), en Ukraine (26 000 à 43 000 couples) et en Biélorussie (2 000 à 3 000 couples).

En France l'espèce est particulièrement rare et considérée comme Vulnérable. Aucun recensement systématique n'existe actuellement, mais par recoupement des différentes données recueillies par le CHN, on peut estimer la population nationale à 10 à 20 couples au maximum [bg19].

Si le statut européen n'est pas défavorable pour l'espèce et si les mentions françaises (de migrateurs) présentent une certaine stabilité, il convient de rappeler que ce rallidé a sans doute été, par le passé, plus commun en France. Jusqu'au XIXe siècle et dans la première moitié du XXe siècle, la Marouette poussin a été signalée nicheuse en de nombreuses régions, même si cela a toujours eu un caractère aléatoire.

Menaces potentielles

La principale menace qui pèse sur la Marouette poussin en France est la perte de ses habitats. En période de reproduction, l'espèce exige de grandes superficies de végétation palustre, dans des sites peu perturbés et/ou protégés, comme la Lorraine en possède encore quelques-uns. Ce type de milieu existe encore, mais dans certaines régions comme la Brenne où l'espèce a niché par le passé (et séjourne parfois encore), la modification des étangs à des fins de pisciculture intensive, a un impact négatif sur l'espèce par la dégradation de la végétation naturelle que cette pratique entraîne. La même remarque s'applique sans doute dans des régions comme la Dombes (où l'espèce reste très rare).

La réduction continue des surfaces de roselières et des ceintures de végétation palustre a contribué à la raréfaction de l'espèce au cours du siècle écoulé. Cette réduction est engendrée par l'homme mais aussi par certaines espèces comme le ragondin et le rat musqué.

Certaines plantes invasives comme les jussies *Jussia sp.* peuvent également modifier profondément le linéaire de végétation palustre en envahissant cette zone de lisière.

D'autres menaces existent probablement, mais restent mal connues ou nécessitent confirmation : conditions d'hivernage en Afrique et sur le pourtour méditerranéen, capacité d'accueil des sites de migration (souvent de petite taille et sans protection particulière), etc. De même, l'espèce est en France, en limite occidentale de répartition, ce qui la rend plus vulnérable aux modifications des conditions de vie.

En migration, les sites qui accueillent l'espèce restent très aléatoires en France, à l'exception de quelques-uns précités. Ainsi des micro-sites dans les Alpes-Maritimes, ou encore des marais au sud d'Ajaccio où l'espèce est régulière au printemps, ne bénéficient pas d'une protection suffisante. Ils risquent d'être transformés en zones de loisirs ou être remblayés à des fins d'urbanisation.

Propositions de gestion

Les grandes roselières et les ceintures de végétation aquatique partiellement submergée (carex, typha...) doivent être maintenues. Il est indispensable d'assurer une bonne qualité de l'eau et de maintenir les niveaux en période printanière et estivale. Les "queues" d'étangs avec leurs différents cortèges floristiques doivent être conservées.

L'acquisition foncière, les conventions de gestion ou la mise en réserve de phragmitaies, de cariçaies ou d'autres formations végétales palustres peuvent garantir la présence des rallidés dans bien des zones humides, même parfois sur des sites isolés de petite superficie.

Des mesures de conservation ont déjà été initiées dans plusieurs zones humides majeures par les associations, les conservatoires d'espaces naturels, les fédérations de chasse... (Marais de l'Ouest, Camargue...), mais ne concernent à ce jour que des surfaces modestes qu'il convient d'étendre.

Des interventions de gestion contrôlée, dont l'objectif est de créer des clairières au sein des roselières en voie d'atterrissement semblent bénéfiques aux rallidés [3]. De telles interventions pourraient favoriser les marouettes là où elles sont présentes.

Il convient de protéger l'ensemble des petites zones humides. Elles recèlent souvent une micro-faune (amphibiens, insectes) et une flore tout à fait remarquable dont le maintien bénéficie à l'ensemble de l'avifaune paludicole.

Etudes et recherches à développer

Non seulement les exigences écologiques de l'espèce en France sont pour le moment peu connues, mais encore le statut même de l'espèce reste à préciser. Cet oiseau chante de nuit, souvent très tard ou très tôt le matin et, en dehors de quelques recherches ponctuelles dans l'est de la France, aucun recensement quantitatif n'a été à ce jour entrepris. Il serait utile d'organiser ce type de travail à l'échelle nationale, qui inclurait alors non seulement cette espèce, mais aussi les deux autres marouettes nicheuses, de même que d'autres espèces qui se manifestent la nuit (oiseaux, batraciens...). On pourrait ainsi avoir une idée plus précise de l'importance de la population nicheuse française. Le

chant de la Marouette poussin semble influencé par l'heure de la nuit, mais aussi par les conditions météorologiques, réduisant les périodes de détectabilité. Un tel recensement ne peut s'envisager qu'en prévoyant la collaboration d'un grand nombre d'ornithologues de terrain, notamment avec le réseau « oiseaux d'eau et zones humides » de l'ONCFS. Des techniques de dénombrements standardisés des rallidés par repasse ont été développées [2] et mériteraient d'être appliquées aux marouettes, comme cela se pratique sur les rallidés américains depuis plus d'une décennie [1].

Bibliographie

1. GIBBS, J.P. & MELVIN, S.M. (1993).- Call-response surveys for monitoring breeding waterbirds. *Journal of Wildlife Management* 57(1): 27-34.
2. LOR, S. & MALECKI, R.A. (2002).- Call-response surveys to monitor marsh bird population trends. *Wildlife Society Bulletin* 30(4): 1195-1201.
3. TROTIGNON, J. (2000).- *Des étangs pour la vie. Améliorer la gestion des étangs*. Atelier Technique des Espaces Naturels, Montpellier. 70 p.